Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260304-20260309-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **mercredi 4 Mars 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 13/02/2026
Membres en exercice : 11 Présents : 8 Pouvoirs : 0

Présents : Ronan TRELLU, Allain HOUEL, Liliane SIMON, Nathalie GUERIN, Virginie FAUCARD, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD, Anne-Sophie LEROUX (arrivée à 20h07).
Absents excusés : néant
Absent : Jean-Marc ROUXEL, Nathalie ERMEL, Xavier LE CUDENNEC
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.03.09 – TRAVAUX- IMPASSE LES LOGES - DEVIS REFECTION VOIRIE

M. Allain HOUEL, Premier Adjoint aux Travaux, rappelle aux élus qu'une rencontre a eu lieu entre la mairie, Dinan Agglomération et l'entreprise LESSARD en octobre 2025 aux Loges pour la réfection de la voie d'accès dans l'impasse.

Il présente un devis pour ces travaux de réfection de voirie :

Entreprise	Prestation	Prix HT
LESSARD TP	Amené et repli du matériels. Grattage général, terrassement entre deux batiments et restructuration sur 10 centimètre moyen, compactage , y compris déblais en décharge controlée. Réalisation d'un piquage sur réseau existant en diamètre 200. Réalisation d'une tranchée , pour fourniture et pose d'un PVC diamètre 200 compris gravillons et remblaiement, compris regard en béton coulé sur place et fourniture d'une grille plate P500. Fourniture et mise en œuvre d'un bicouche, compris grille à sec, une première couche en 6/10 lavé et d'une deuxième couche de finition en 4/6 lavé gris, compactage et nettoyage.	4 199.67 €

✓ **Décision :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE le Maire à signer le devis de l'entreprise LESSARD TP pour des travaux de réfection de voirie aux Loges au prix HT de 4 199.67 HT.**

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 06/03/26
Le Maire,
Ronan TRELLU